



4%:
le compte n'y est pas...



... le pouvoir d'achat des retraité·es
toujours en baisse !

Philippe ANDRIEUX	Louise GAVARY
Marie-Claude BAUDELET	Viviane GOBEAUT
Martine BEISSEGES	Didier KNOSP
Michèle BUCLON	Victor KOWALYK
Martine BUENO	Nicole LERAUX
Paulette CADET	Michel LOREAU
Christine CHAFIOL	Michel OSSAKOWSKY
Bernard CHARLIER	Elisabeth POGGI
Patrick CHEVALLIER	Roland ROUZEAU
André COLLET	Jacques SILHOL
Nicole COULON	Martine SOREAU
Michel CREMONESI	Edouard VERNIER
Robert DALMAS	Gérard WERMELINGER
Suzanne FORGET	Andrée ZELEZ

Retraité·es et futur·es retraité·es, vaches à lait du macronisme

Lors de son premier mandat, le président de la République avait montré toute l'estime qu'il avait pour les personnes en retraite considérées comme improductives, ne participant pas de la richesse nationale et ne « méritant » pas une attention toute particulière. Le nombre de retraité·es sous le seuil de pauvreté et l'inflation galopante de notre pays l'aura obligé à faire quelques gestes dont la revalorisation de 4 % du montant des retraites. Par contre, comme il est de coutume malheureuse dans notre pays, la rétroactivité promise n'est pas encore effective... Encore des problèmes de logiciels ? Excuses éculées qui ont souvent cours à l'Éducation nationale notamment.

Si cette hausse bien insuffisante est mise en œuvre, il n'en reste pas moins que le logiciel idéologique de la République en marche n'a pas changé. La réforme des retraites qui s'annonce sera catastrophique pour le montant des pensions, l'espoir d'une retraite en bonne santé s'éloigne encore plus... Sous couvert de nécessité de trouver des moyens pour financer d'autres secteurs comme l'Éducation, la Santé, le gouvernement prévoit d'économiser sur le système des retraites en lieu et place de revoir la fiscalité et un partage juste des richesses. Dans un message, le gouvernement montre le vrai visage de ce qui est programmé : « maîtrise de l'évolution des dépenses... permettant de poursuivre la stratégie de baisse des prélèvements obligatoires notamment avec la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises... ». Baisser les retraites pour financer une aide aux entreprises, voilà ce qui est effectivement dans l'esprit des porteurs d'une réforme des retraites !

La lutte qu'il nous faut mener toutes et tous ensemble est une lutte pour un modèle social qui loin d'être dépassé nous a permis de surmonter nombre de crises. Certes, il reste à améliorer mais la casse envisagée ne peut rester sans réaction forte. C'est de notre avenir et de celui de nos enfants dont il s'agit et il nous faut dès à présent informer et expliquer pour que la mobilisation soit massive le moment venu.

Sommaire

ÉDITO

- Retraité·es et futures retraité·es, vaches à lait du macronisme
- Décès de Françoise ROBINET

p.2

ACTU

- Travailler plus pour gagner plus
- La retraite pour les morts ?
- Revalorisation des pensions des retraité·es : toujours ça de pris mais on est loin du compte
- Action
- Infos pratiques : PACS, vos droits
- Rentrée 2022 : le rectorat de Nancy-Metz recrute... des retraité·es
- Entrée dans le métier !
- Une entrée dans le métier façon puzzle
- Écologie, crise énergétique et pouvoir d'achat

p.3-7

JO PARIS

- Regard du secrétaire académique en charge de la question JOP 2024 dans le 93 !
- Coupe du monde de foot au Qatar ou le « Mondial de la honte »

p.8-9

CULTURE & ACTU

- « Le paradis - un peu plus loin » de Mario Varga Llosa
- « Qui se souviendra de Phily-Jo ? » de Marcus Malte
- « Un homme sans titre » de Xavier Le Clerc
- « Le Grand Monde » de Pierre Lemaitre

p.10

SÉJOURS

- Séjour des Bauges
- Séjour à Verdun et sa région
- Inscription - Séjours 2023

p.11

VIE SYNDICALE

- Fiche de syndicalisation 2022-2023
- Bilan de la syndicalisation 2021/2022

p.12



Benoît HUBERT
co-secrétaire général

C'est avec tristesse que nous avons appris, le 30 août, lors de notre secrétariat, le décès de notre collègue et amie Françoise ROBINET.

Juste avant le COVID et l'interdiction des déplacements et réunions, elle participait à la Commission Nationale des retraité·es en compagnie de Pierre. Elle participait aussi régulièrement aux séjours ce qui a permis à de nombreux et nombreuses collègues d'autres académies d'apprécier son engagement.

Militante pédagogique et syndicale de l'EPS, elle a aussi soutenu et aidé Pierre dans ses responsabilités de secrétaire académique de Besançon.

Nous avons adressé un message de condoléances à Pierre et à sa famille.

Le Secrétariat National Retraité·es

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS

Nous nous souvenons toutes et tous du slogan d'un ancien président de la république : « travailler plus pour gagner plus »

On l'appelait d'ailleurs le président des riches tout comme notre président actuel. Tout est fait pour inciter à travailler davantage avec la défiscalisation des heures supplémentaires, le rachat des RTT et, dans l'enseignement, l'imposition d'heures supplémentaires au détriment de la création des postes pourtant déterminants pour assurer un enseignement de qualité. A écouter notre président, tout laisse croire que notre gouvernement se soucie du pouvoir d'achat des françaises et des français.

De toutes les françaises et tous les français me direz-vous ? Pourtant, les salarié-es vont devoir travailler plus et les retraité-es « se serrer la ceinture » car les hausses annoncées sur les pensions sont largement inférieures à l'inflation. En dix ans, ces derniers ont vu leur pension perdre du pouvoir d'achat chaque année pour atteindre aujourd'hui la perte d'une mois de pension sur une année, même si les luttes ont contraint le gouvernement à faire des concessions en annonçant dernièrement une hausse de ces dernières. Même s'ils sont bons à prendre, ce ne sont pas les quelques pourcentages de progression annoncés pour cet été qui changeront quoi que ce soit car, voilà, notre président actuel nous assure que c'est inévitable. Il faut bien partager explique-t-il. Mais le par-

tage est-il équitable ? Sans doute trouve-t-il normal que les salaires des fonctionnaires soient, à compétence égale, largement inférieurs à ceux du privé. Dans le même temps, l'explosion des revenus des plus riches au détriment du reste de la population fait aussi partie de la logique. Ainsi, Vincent Bolloré, dont la fortune personnelle est estimée à 7 milliards, peut se permettre de traverser 3 fois la France dans la même journée en jet privé. Non seulement il pollue la planète, mais il accumule des profits considérables sur le dos des salarié-es. Des entreprises, telles que TotalEnergies ont engrangé des bénéfices records en provoquant une hausse sans précédent du prix des carburants qu'elle possédait déjà avant l'agression de l'Ukraine par la Russie. Mais, heureusement, cette logique passe de plus en plus mal dans la population. Chaque jour, la grande majorité des françaises et des français fait le constat amer que la vie est de plus en plus chère. Pour certaines et certains, les fins de mois sont de plus en plus difficiles voire impossibles à boucler.

Pourtant, cette situation n'est pas aussi fatale que certains ou certaines voudraient nous en persuader. Face à un mécontentement grandissant, nos ministres sont contraints de reconnaître que les grandes entreprises accumulent trop de profits. Il faudrait les taxer

déclare-t-il. Mais nous le savons, si la mobilisation n'est pas présente pour faire pression sur nos responsables, les discours seront toujours là mais la mise en actes n'aura pas lieu. De fait, l'appauvrissement des retraité-es n'ira qu'en progressant. Soyons conscients que le capitalisme n'a pas de limite. Au delà des atteintes sur le pouvoir d'achat, ce sont toutes les garanties statutaires qui sont visées. L'enjeu est d'empêcher toute défense collective renvoyant chacun et chacune à ses propres solutions.

Se battre aujourd'hui pour le pouvoir d'achat c'est aussi faire le pari de l'avenir. Les richesses que produit notre pays sont telles qu'elles doivent largement permettre à chacune et chacun d'entre nous de vivre décemment.

A nous, ensemble, d'y contribuer. L'union fait la force.

Bernard CHARLIER

LA RETRAITE POUR LES MORTS ?

Selon une note de l'économiste Ulysse LOJKINE cité par « Alternatives Économiques », alors que le temps moyen passé en retraite est actuellement de 20 ans, la réforme que MACRON veut imposer réduirait cette durée globalement et pour tout le monde.

Mais elle creuserait encore les inégalités en la matière. Après la réforme, à situation sanitaire maintenue, la durée de la retraite reculerait de 9 % pour les hommes les plus aisés et de 15 % pour les plus pauvres. Et « mécaniquement » ces derniers seraient de plus en plus nombreux à avoir des retraites « courtes » (moins de 10 ans), ou très courtes (moins de 5 ans). Va-t-on vers la retraite pour les morts ?

Roland ROUZEAU



Revalorisation des pensions des retraité·es : Toujours ça de pris, mais on est loin du compte

Nos pensions avaient été revalorisées de 1,1 % au 1^{er} janvier, mesure censée solder le passif. Or, les pertes accumulées depuis 2014 sont évaluées à 1 mois de pension soit 8,5 % environ. On était déjà loin du compte.

Dans le cadre des mesures sur le pouvoir d'achat, nos pensions ont été augmentées de 4 % au 1^{er} juillet. Fin juillet, au moment où nous a été versée la pension du mois, nous en étions à 6,1 % d'inflation, en glissement sur 12 mois. Et encore, l'indice de l'IN-

SEE défavorise les retraité·es, (notamment avec l'envol du tarif des complémentaires-santé qui augmente avec l'âge). De plus, un effet de seuil risque de faire augmenter le niveau de prélèvement CSG dont le plafond devrait donc être relevé. Décidément, même si c'est toujours ça de pris, le compte n'y est toujours pas.

Le G9 (groupe des 9 organisations de retraité·es dont fait partie la FSU) demande un rattrapage réel au regard des pertes accumulées et un maintien de l'évolution des pensions com-



parable à celle du salaire moyen (cf. communiqué sur le site national). La FSU comme la FGR (dont le SNEP est membre) ont appelé à participer à la journée d'action du 29 septembre sur le pouvoir d'achat des salaires et des pensions (CGT, FSU, Solidaires, UNEF, syndicats lycéens). Mais elles ont inscrit cette journée dans une mobilisation large et dans la durée. Nous ne manquerons pas de nous associer aux initiatives à venir.

Roland ROUZEAU

ACTION

Depuis la rentrée, des actions (rassemblements, arrêts de travail, grèves plus longues, manifestations) se sont multipliées dans de très nombreuses entreprises ou services. Elles portent le plus souvent sur : les conditions de travail, l'emploi, les salaires. Les médias dominants n'y font que très faiblement écho, minimisant ainsi leur place dans la vie sociale et le nombre des salarié·es concerné·es. On aurait tort d'en sous-estimer la portée, de la même façon qu'on passe sous silence l'abstention, au plan politique.

Parallèlement ont eu lieu des journées nationales de grève ou/et de manifestation sur des dossiers décisifs :

- le 22 septembre journée intersyndicale et associative pour la santé ;
- le 29 septembre journée d'action interprofessionnelle (CGT, FSU, Solidaires, UNEF, organisations lycéennes) pour les salaires et les pensions, la justice sociale et écologique ;
- au moment où nous écrivons, une journée de manifestation nationale

à Paris est prévue le 16 octobre, contre la vie chère et l'inaction climatique, à l'initiative de partis politiques (FI, EELV, PS) qui appellent associations et organisations syndicales à s'y associer, lesquelles restent en l'état réservées, au regard des mots d'ordre imprécis et de la méthode. Une réunion a eu lieu le 4 octobre ;

- sur les retraites, les confédérations syndicales ont exprimé unanimement leur opposition au projet gouvernemental sur le fond (allongement de la durée de cotisation) et la forme (amendement au PLFSS ou/et 4.3). L'obstination gouvernementale ne saurait rester sans riposte. Il faut s'y préparer.

Il est clair que, compte tenu des positions patronales et gouvernementales, ces diverses actions locales comme nationales sont appelées à s'installer dans la durée, comme l'ont annoncé plusieurs organisations (voir appel pour le 29 septembre par ex.). Les retraité·es sont concerné·es très concrètement. Ils et elles doivent y prendre toute leur place.

Roland ROUZEAU

INFOS PRATIQUES : PACS, VOS DROITS

Le PACS a des effets sur vos droits, en particulier pour des situations que peuvent rencontrer les retraité·es :

- **Pension de réversion** : le partenaire survivant n'a pas droit à la pension de réversion. Celle-ci est réservée au conjoint survivant d'un couple marié.

Si vous touchiez une pension de réversion avant de vous pacser, vous la perdez si vous étiez veuf de fonctionnaire ou de militaire.

- **Succession** : pour que le partenaire survivant puisse bénéficier de tout ou partie de la succession, un testament doit avoir été rédigé. Si c'est le cas, le partenaire est exonéré des frais de succession.

- **Capital décès** : il est possible de demander à bénéficier du capital décès de votre partenaire décédé, si celui ou celle-ci était : salarié, chômeur indemnisé, bénéficiaire d'une rente d'AT ou de maladie professionnelle, bénéficiaire d'une pension d'invalidité, fonctionnaire.

- **Impôt sur le revenu** : vous êtes soumis aux mêmes règles qu'un couple marié. Vous êtes imposés en commun.

- **Donation** : vous êtes soumis aux mêmes droits et règles que les couples mariés.

Roland ROUZEAU

Rentrée 2022 :

Le rectorat de Nancy-Metz recrute... des retraité·es !

La réponse de l'un d'entre-eux.

Monsieur le Recteur, Madame la Secrétaire Générale,

J'ai reçu un courrier très impersonnel, daté du 01 juin (arrivé dans ma boîte aux lettres le 5 juillet) émanant de la Direction des Ressources Humaines du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz.

Ce courrier me sollicite dans ces termes :

« dans l'optique de la préparation de rentrée et afin de garantir la continuité du service public d'éducation, et d'anticiper d'éventuels besoins, je vous sollicite pour participer à la mobilisation collective au service des élèves, et contribuer à la continuité de l'École ». Pour traduire dans un langage plus clair et plus direct que celui de votre missive, je suppose que vous m'invitez à reprendre du service dans un cadre que je pourrais définir avec les services des ressources humaines.

Cette invitation à participer à cette continuité pédagogique me semble peu en adéquation avec les propos récurrents du ministre qui affirme que chaque classe du territoire national aura devant elle un·e enseignant·e à la rentrée 2022. A moins, bien sûr, que ces affirmations ne relèvent davantage de la communication que de la réalité.

L'administration de l'Éducation Nationale privilégierait-elle le « faire-savoir » et le « faire-croire », souvent au détriment du « savoir-faire » pour assurer la continuité que vous évoquez ?

Depuis mon départ à la retraite, effectif au 1^{er} novembre 2021, je suis très sollicité par vos services et semble beaucoup plus considéré que lorsque j'étais en activité en qualité de professeur.

Convoqué par le service des examens en mai 2022 pour me rendre à Bar-le-Duc et être jury pour l'évaluation certificative des CAP et BEP, je suis de nouveau convoqué au mois de juin 2022 pour représenter mon ancien lycée à l'occasion d'une réunion d'harmonisation des notes du bac.

Je suis très étonné que le rectorat qui met en avant « la continuité du service public » soit dans l'incapacité de consti-

tuer une liste de ses personnels encore en activité et puisse convoquer des enseignant·es à la retraite depuis plus de 6 mois. Cette difficulté s'explique sans aucun doute par les suppressions de postes qui désorganisent également vos services administratifs.

Pour revenir au fond de votre demande, je suis au regret de vous annoncer que je ne répondrai pas favorablement à votre sollicitation.

Si j'ai adoré enseigner durant quarante années et jusqu'à la dernière heure de ma carrière, si je garde d'excellents souvenirs de mes années de service auprès des élèves, il n'en est pas de même concernant l'évolution des conditions de travail des enseignantes et des conditions de réussite des élèves, notamment pour les plus fragiles. Et ces conditions sont bien les conséquences d'une politique éducative que je juge pour le moins défailante.

Il serait bien long et fastidieux d'énumérer ces évolutions négatives. J'en retiendrai cependant quelques-unes :

Concernant l'E.P.S. que j'enseignais, l'évolution des programmes et des évaluations certificatives du baccalauréat, en minimisant progressivement les dimensions culturelles et motrices qui font pourtant l'originalité et la richesse de notre discipline, est particulièrement négative.

J'espère à ce sujet que les tentatives du ministre Blanquer pour faire de l'E.P.S. une discipline à vocation prioritairement hygiéniste et occupationnelle ne verront pas le jour.

Les classes surchargées (jusqu'à 37 élèves dans des classes de seconde de mon ancien lycée à la rentrée 2021) ne permettent plus un travail de qualité et ce sont les élèves les plus en difficulté qui en font les frais.

Le pilotage des établissements se fait essentiellement au travers de statistiques et de tableaux Excel dont l'objectif premier est souvent de complaire aux autorités académiques.

Etc...

L'École a besoin de personnels recruté·es sur concours, sérieusement et régulièrement formé·es, disposant d'un statut de fonctionnaire permettant la continuité du service public que vous appelez de vos vœux.

Le niveau de rémunération des enseignant·es et les doutes entretenus par le pouvoir actuel sur le statut de fonctionnaire découragent de nombreux jeunes de passer les concours pour devenir enseignant·es.

Les suppressions de postes dans le second degré ont été constantes dans notre académie depuis de nombreuses années. Les délégué·es et élu·es du personnel, dont je faisais partie, n'ont cessé d'alerter les recteurs successifs sur les difficultés générées par la suppression de postes et de moyens. Nous avons toujours reçu comme réponse que les conditions d'enseignement s'amélioreraient et que nous n'avions pas compris.

La situation de pénurie que rencontre notre maison commune était largement prévisible. Vous en avez été régulièrement informés et rien n'a été anticipé. La logique purement comptable s'est avérée devenir un dangereux boomerang.

Votre demande auprès des retraité·es me fait malheureusement penser à la logique du « pompier pyromane ».

Accepter votre sollicitation serait, contrairement à ce que vous laissez entendre, donner un très mauvais message au service public d'Éducation et à sa continuité. Je ne ferais alors que renforcer la néfaste logique de contractualisation et de précarisation que l'Administration souhaite amplifier. Je refuse d'être une rustine dont la résistance est d'ailleurs sans doute peu certaine et je pense qu'il est préférable de renforcer la chambre à air en assurant un recrutement massif.

Je vous prie, Monsieur le Recteur, Madame la Secrétaire, de recevoir mes respectueuses salutations.

Patrick CHEVALLIER

Entrée dans le métier !

Qui enseigne en cette rentrée 2022 ? Vous n'y comprenez plus rien ? On essaie de vous expliquer ! Vous rencontrez en salle des professeurs des enseignant-es titulaires formé-es et diplômé-es mais pas que... **Sont aussi devant les élèves :**

- **Des stagiaires à temps plein** en responsabilité devant leur classe qui valident leur concours obtenu en juin 2022. Ils/Elles détiennent déjà un master MEEF (métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Sans transition, ils/elles assumeront une charge de travail considérable génératrice de stress au travail. Quitte à les décourager du métier.

- **Des stagiaires à mi-temps**, même objectif de validation mais encore en formation pour moitié de leur semaine à l'INSPE car ils ne détiennent pas de master MEEF au moment de leur entrée dans le métier.
- **Des contractuel-es alternant-es.** Ils/Elles sont étudiant-es et prennent en charge les élèves 6h par semaine. Ils/Elles préparent le concours qu'ils/elles passeront en cours d'année.
- **Mais aussi des contractuel-es,** non titulaires et non diplômé-es, recruté-es sans concours directement par le Rectorat. Ils/Elles travaillent à temps plein, parfois depuis de nombreuses années.

Ils/Elles sont sous contrat de droit public (CDI ou CDD). La part croissante des non-titulaires au sein des effectifs des enseignant-es, CPE et PsyEN nous demande vigilance sur la nécessité de faire respecter les droits des personnels et nous enjoint par ailleurs, à porter des revendications fortes pour combattre la précarité et l'instabilité qu'implique le recrutement sous contrat. Ce mode de recrutement ne répond plus à un besoin temporaire pour faire face à la vacance d'un emploi mais c'est malheureusement désormais, un mode de recrutement privilégié.

SNEP AMIENS

Une entrée dans le métier façon PUZZLE

En 2021-22 ils.elles étaient...	Lauréat-es du concours 2022, affecté-es à la rentrée 2022	La 1 ^{ère} année de titulaire en 2023-24
Étudiant-e non MEEF	Année de stage à mi-temps + formation à l'INSPE à mi-temps 1503,34 € net/mois à l'échelon	Service à temps plein + Possibilité de suivre des formations dans le cadre du PAF (dans la limite des places disponibles et de l'offre de formation..) 1703,75 € net/mois pour l'échelon 2 
OU Étudiant-e MEEF Contractuel-le Alternant-e (ECA) 6h semaine en pleine responsabilité Rémunération : 60 € net/mois	Année de stage à temps plein (18h pour un.e certifié.e, 35h pour un.e CPE, 15h pour un.e agrégé-e) + 10 journées de formation à l'INSPE dans l'année + 1503,34 € net/mois à l'échelon 1 pour un.e certifié.e	
OU Étudiant-e MEEF Stage d'observation de 18 semaines Gratification : 1263,60 € à l'année		
OU Étudiant-e MEEF AED prépro 6h semaine sans classe mais possibilité de faire des remplacements à l'interne Rémunération en Master : 1 219 € net/mois		
OU		
Lauréat-es justifiant d'une ancienneté suffisante en tant que non titulaire dans la même discipline ou ex titulaire enseignant-e, CPE, PSY ou PE de l'EN (quel que soit le corps ou la discipline précédente)		



Écologie, crise énergétique et pouvoir d'achat

Paradoxes de la lutte écologique

La lutte contre le réchauffement climatique est bien mal partagée.

En France, la loi de 2015 sur la défense de l'environnement impose le tri, la récupération des déchets et leur traitement. Mais chaque année, des centaines de milliers de tonnes de déchets électroniques sont acheminés d'Europe - dont la France - et des États-Unis vers le Ghana, l'Inde et la Chine, au détriment des personnes qui y vivent et de leur environnement.

Le lithium, « l'or blanc, dont le prix a augmenté de 1 000 % depuis janvier 2020 » (Valérie Masson-Delmotte - GIEC) est l'un des matériaux les plus précieux, notamment pour produire les smartphones, les batteries des voitures électriques et des panneaux solaires. Pour l'extraire il faut déplacer des hectares de roches et de sable et des quantités très importantes d'eau doivent être utilisées ; tout cela au détriment de la faune, de la flore et des habitants des zones concernées.

Le transport maritime représente une grande part cachée de la pollution totale générée sur terre : « si elle était de 2,2 % des émissions mondiales en 2012 elle pourrait augmenter de 50 à 250 % d'ici 2050 » (Isabel Schnabel-BCE).

Dans le même temps, pour le transport aérien les émissions de CO₂ pourraient atteindre 22 % des émissions mondiales.

La France s'apprête aussi à dépendre de l'électricité produite en Allemagne : Berlin vient de décider de rouvrir 27 centrales utilisant la houille et la lignite.

« La mal adaptation » : « lorsque l'enneigement est insuffisant en moyenne montagne, on utilise la ressource en eau pour des canons à neige. » (GIEC)

Le patrimoine financier de 63 milliardaires français émet autant de gaz à effet de serre que celui de la moitié de la population française. 3 milliardaires français, via leur patrimoine financier, émettent autant de CO₂ que 20 % des français.

La crise énergétique et la baisse du pouvoir d'achat

Si la guerre en Ukraine a généré une pénurie alarmante de l'énergie : gaz, électricité, pétrole, la conséquence essentielle est une perte importante, pour la majorité des français, de leur pouvoir d'achat : des millions de ménages dans la précarité, dramatique pour la majorité des travailleurs du public comme du privé et pour la majorité des retraités.

Pourtant dans cette même période les grands groupes commerciaux et industriels ont réalisé et réalisent des profits considérables, sans que nos responsables politiques les prennent en compte dans le partage des richesses accumulées.

« Depuis vingt ans les responsables ont mené la même politique : ils ont cassé le monopole public de production et de distribution de l'énergie pour jouer au monopoly avec le gaz et l'électricité. On ne s'attaque pas aux causes du problème qui sont celles du marché et de la concurrence » (CGT EDF 12/09/2022) :

Libéralisation du secteur de l'électricité : le coût de production avoisine les 50 euros... il se vend jusqu'à 1000 euros à la Bourse de l'électricité.

« Ce n'est pas juste que les français payent pour une hausse des prix qui est largement due à la spéculation et aux super profits de grands groupes. Le blocage des prix que nous proposons c'est mettre un coup d'arrêt à la spéculation et faire payer leur part aux profiteurs de crise » (Adrien Quatennens - France info 18/07/2022)

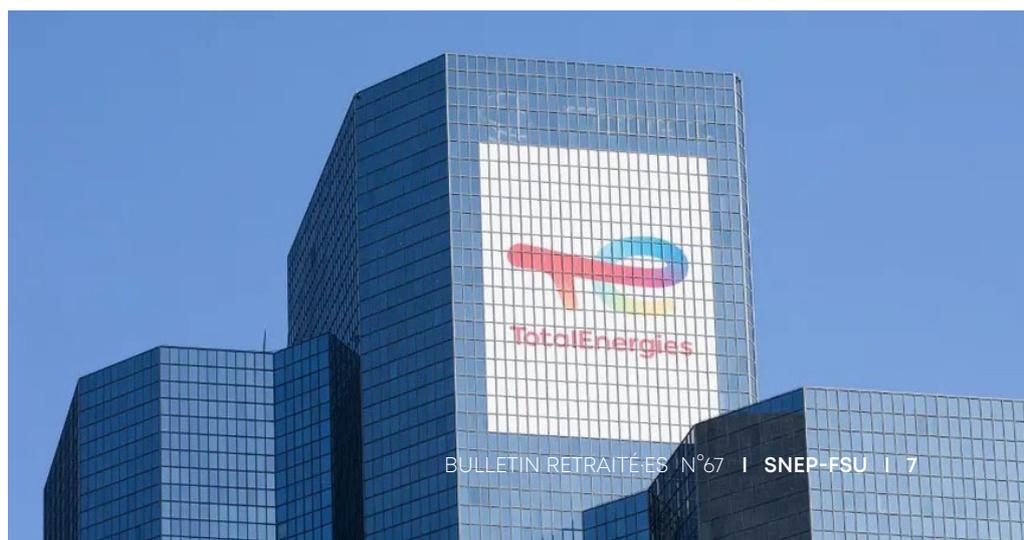
Près de 6 milliards de dollars (plus de 159 % au 2^{ème} trimestre 2022), c'est le bénéfice net engrangé par TotalEnergies. (France info 02/9/2022)

Une proposition de taxe sur les super-profits a été rejetée par le Parlement

« Je préfère que les entreprises contribuent directement plutôt que de prélever une taxe, une espèce de reflexe pavlovien en France : dès qu'il y a une difficulté une taxe, un bon résultat une taxe, un problème une taxe » et « je ne sais pas ce qu'est un super profit » Bruno Le Maire, Ministre des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne ont décidé de légiférer pour taxer les bénéfices des entreprises du secteur de l'énergie.

Viviane GOBEAUT



Regard du secrétaire académique de Créteil, en charge de la question JOP 2024 dans le 93 !

« Pour l'ensemble de la population, l'héritage est essentiellement privé et loin d'être à la hauteur des besoins et des promesses. Dans l'état actuel des politiques publiques de financement des infrastructures, le SNEP-FSU affirme qu'il n'y aura pas d'héritage réel et conséquent pour l'accès des pratiquants scolaires et associatifs ». Cet extrait du texte sport du congrès de 2021 résume l'état de la situation, mais doit engager les collègues de Seine-Saint-Denis et d'ailleurs dans une bataille pour un plan d'investissement !

Pourquoi la Seine-Saint-Denis est au cœur de la question de l'héritage de Paris 2024 ?

Ce n'est un secret pour personne : la Seine-Saint-Denis (SSD) a permis l'obtention des JOP à Paris et à la France en raison de « l'héritage » affiché dans le projet de candidature. Dès 2015, le département s'est engagé en s'appuyant sur le stade de France et les sites d'entraînement à proximité, affichant un « héritage » potentiel pour le territoire et ses habitants. Le slogan : « Les JOP, ça nous fait rêver ! » s'adressait en 2016 à la population comme une promesse d'amélioration de leur quotidien... Difficile à moins de 2 ans de Paris 2024 de faire rêver les 1,6 millions d'habitants du 93 !

Le SNEP-FSU 93 a-t-il été sollicité avant l'attribution des JOP ?

Dès 2015, nous avons dû nous imposer en tant qu'acteur du service public. Avec la FSGT 93, le CDOS 93, nous avons porté la voix du 93 auprès du

COJO de Paris 2024, mais rapidement on nous a fait comprendre que les JOP ne pourraient pas jouer le rôle de « rattrapage » attendu.

Les professeurs d'EPS et le SNEP-FSU 93 sont-ils associés à l'organisation des JOP ?

Un groupe de travail sur la question des installations sportives et des sites d'entraînement ne s'est réuni qu'une seule fois en juin 2018, de surcroît avec un flou sur les sites et aucun travail engagé avec le CD 93 qui a verrouillé les débats, défendant alors un « héritage immatériel » ! En plus des promesses, c'est la démocratie qui a pris un coup concernant les chantiers à venir.

En Avril 2018 Tony ESTANGUET affirmait devant 500 étudiants au STAPS à Bobigny : « il y a 1,5 Md d'argent public pour la Seine-Saint-Denis » en répondant à une question sur le manque d'installations sportives dans le 93 ! Problème : plus d'1 Md va au village des athlètes alors qu'il sera transfor-

mé à 75% en logements ou bureaux privés et seulement 25% de logements sociaux. En réalité, ce ne sont que 50 Millions d'€ qui sont investis dans les sites JOP en Ile-de-France. Thierry TERRET, responsable JOP au MEN, refusait toutes nos propositions, faute de financement et de volonté politique.

Mais alors, quelles sont les retombées pour l'EPS et le sport scolaire dans le 93 ?

Elles portent sur quelques projets de piscines dont le Centre Aquatique Olympique à Saint Denis, bien que ce dernier soit en gestion privée. 3 bassins d'entraînement seront attribués à des villes de SSD, mais l'opacité est une fois de plus de mise.

A Saint-Ouen, le lycée des métiers du sport sera reconstruit, mais sans gymnase... ! Incompréhensible pour les profs d'EPS qui n'ont pas la garantie d'avoir accès au complexe sportif de l'Île de Vannes situé à 500m. Ce futur site d'entraînement qui bénéficie de 12,5M d'€ de la SOLIDEO va devenir la Tony Parker Academy qui formera dans un cadre privé l'élite du basket. A Aubervilliers, le projet de piscine est attaqué en justice en raison de son impact sur des jardins ouvriers et le Stade A. Karman sera site d'entraînement pour le football, mais sans rénovation des gradins et des vestiaires pourtant vétustes. A Saint-Denis, le parc des sports du département est désormais partagé avec des structures privées de Five et de Padel.



Collectif PERmanent de défense et de promotion de l'EPS, du sport scolaire et du mouvement sportif en Seine-Saint-Denis

"6 Milliards pour l'EPS et le sport associatif en Seine-Saint-Denis !"



Pendant ce temps, le MEN a lancé le label « Génération 2024 », une coquille vide qui a pour objectif d'impliquer les écoles, collèges et lycées dans l'élan olympique. Le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » dans les écoles primaires n'a pas de réel objectif d'acquisition pour les élèves et vient s'ajouter aux 3h d'EPS difficilement mises en place par les professeurs des écoles. Côté UNSS 93, la seule proposition concrète pour les jeunes est d'être volontaire dans l'organisation des Jeux sans rémunération ni place pour les compétitions. Enfin, le label « Terre de Jeux » proposé aux collectivités offre un simple support de communication. Une liste qui frôle la provocation quand l'ancienne mi-

nistre des sports défendait une nation sportive en 2024 !

Quel est l'objectif du « Co-PER 93 » ?

Il s'agit, pour ce « Collectif permanent pour un investissement de 6 milliards pour l'EPS et le sport associatif en SSD », de rassembler les acteurs du mouvement sportif, de l'éducation nationale et les élus du 93. Ce Co-PER s'est réuni le 10 février 2022 à l'Assemblée nationale pour partager des témoignages et faire un état des besoins. L'objectif est de mobiliser ces acteurs au niveau local jusqu'en 2024.

Une prochaine initiative aura lieu à Noisy-le-Sec. Elle portera la question du coût énergétique des équipe-

ments et la nécessité d'une dotation de l'État pour soutenir les efforts des villes dans leur fonctionnement. Rappelons qu'un rapport de la cour des comptes évalue à 20 Mds les investissements nécessaires à la mise au norme énergétique de l'ensemble des équipements sportifs.

La mobilisation passera aussi par un appel aux athlètes qui doivent s'engager dans la promotion du sport pour toutes et tous.

Les militant·es du SNEP-FSU 93 appellent l'ensemble des acteurs concernés partout en France à se mobiliser sur cette question des équipements sportifs. Ils sont le cœur de ce qui fera le développement de la pratique sportive.

Hugo PONTAIS

Pour plus d'information :

La page du site du SNEP-FSU Créteil :

www.snepsu-creteil.net/wp/jop-paris-2024/

Le blog du comité de veille et d'étude du SNEP-FSU :

blogs.mediapart.fr/edition/regards-sur-les-jop-2024

COUPE DU MONDE DE FOOT AU QATAR OU « LE MONDIAL DE LA HONTE »

L'attribution de la coupe du monde au Qatar a été décidée en 2011 par la Fédération Internationale de Football Association (Fifa). Le processus d'attribution aurait été entaché par des soupçons de corruption, révélés par Mediapart à travers une série d'investigations. (6 sept. 2022)

Pourquoi ?

Un bilan humain désastreux :

Au moins 6.500 travailleurs venus d'Inde, du Pakistan, du Népal, du Bangladesh et du Sri Lanka seraient morts sur les chantiers du Qatar.

60 travailleurs étrangers, mais certainement davantage, travaillant sur les chantiers de l'événement sportif ont été expulsés

du pays après une mobilisation pour réclamer leur salaire (de 200 à 300 dollars). Les autorités se défendent et accusent les travailleurs « d'avoir enfreint les lois sur la sécurité publique ».

Une aberration économique et écologique :

Huit stades climatisés de 40 000 à 80 000 places, pour un coût estimé entre 6 et 7 milliards de dollars (soit entre 5,74 et 6,70 milliards d'euros),

« A partir du moment où c'est climatisé à ciel ouvert, il y a une perte d'énergie considérable. C'est une évidence et une aberration. La climatisation ne se fait pas toute seule, cela nécessite de l'électricité. Il y a donc des conséquences sur l'effet de serre évidemment. » (Eric Aaufaure, spécialiste du bâtiment au sein de l'Ademe)

L'aggravation du changement climatique :

« Dans un contexte de lutte contre le changement climatique le signal qui est ici envoyé à la planète me semble désastreux. »

« On va augmenter les puissances pour que le public ressent une rafraîchissement mais la déperdition est énorme... et la fraîcheur ne va pas rester. » (Sylvain Krummenacher de l'Ademe.)

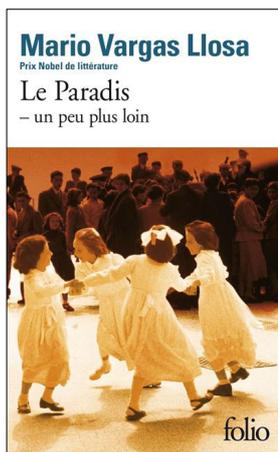
Un appel au boycott a été lancé :

Amnesty International a lancé une pétition « Qatar 2022, les droits humains ne doivent pas être hors-jeu ! », signée par plus de 48 000 personnes. Un appel repris depuis par certains pays et des personnalités parfois proches du Football.

Viviane GOBEAUT



Nos collègues ont lu et vous conseillent

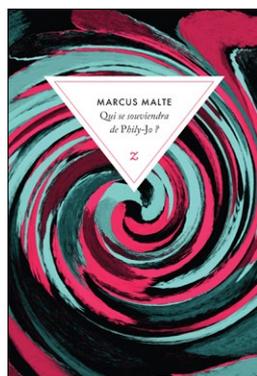


“Le Paradis – un peu plus loin”

de Mario VARGAS LLOSA
(Folio-4161)

A travers le destin croisé de Flora Tristan, militante féministe et ouvriériste, et de Paul Gauguin, artiste hanté par une quête d'absolu, Mario VARGAS LLOSA (Prix Nobel de littérature en 2010) nous offre un roman passionnant. Je souhaite vous faire partager le plaisir que j'ai éprouvé cet été en lisant ce roman. Son écriture est limpide et il nous offre des informations historiques sur deux militants défendant la cause, toujours d'actualité, des opprimés du monde du travail et de l'exploitation coloniale..

Suzanne FORGET



“Qui se souviendra de Phily-Jo ?”

de Marcus MALTE

Inventeur génial, Phily-Jo crée une machine à énergie libre, la FreePow, permettant à chacun de pouvoir produire et bénéficier d'une énergie entièrement gratuite. La mort brutale de Phily-Jo, qui chute d'un balcon, est un véritable mystère pour ses proches.

S'agit-il d'un accident, d'un suicide, d'un meurtre ?

S'agit-il d'une conspiration des acteurs du grand capital désireux de freiner tous les progrès humanistes ?

Cette machine à énergie libre peut-elle réellement fonctionner ?

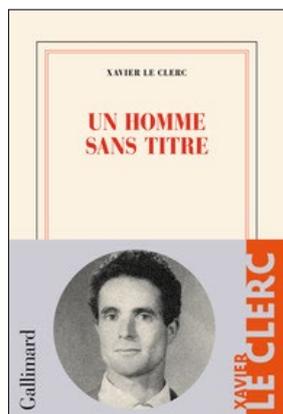
Pour répondre à toutes ces questions, les héritiers et disciples de Phily-Jo se lancent dans une quête de vérité avec son lot de décès brutaux, de disparitions inexplicables. Et de révélations.

Mais qui croire à la fin ?

Ce roman phare de cette rentrée littéraire égrène toutes les manipulations : mensonge, complot, emprise du capitalisme, pouvoir du récit ...

Des personnages savoureux, une intrigue passionnante font de la lecture de ce roman un plaisir vertigineux et époustouflant.

Patrick CHEVALLIER.

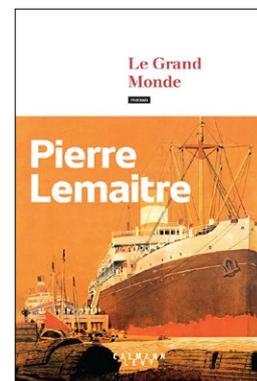


“Un homme sans titre”

de Xavier LE CLERC

En une centaine de pages seulement, Xavier Le Clerc (Hamid Ait-Aleb est son nom originel) arrive à nous révéler le poids de la domination et de l'exploitation coloniales françaises ; le degré de misère, de faim, d'exploitation subis par les enfants, femmes et hommes d'Algérie. C'est en lisant Misère de la Kabylie reportage publié par Albert Camus en 1939 que Xavier Le Clerc découvre ce qu'ont été les conditions de vie de son grand père et de son père, ainsi que l'injustice et à nouveau la misère auxquelles se sont trouvés confrontés les immigrés maghrébins en France. Cela a également conduit à une coupure sociale et culturelle douloureusement ressentie du jeune adolescent avec son milieu et sa famille, son père notamment. Bref, percutant et émouvant..

Roland ROUZEAU



“Le Grand Monde”

de Pierre LEMAITRE

Après sa précédente trilogie, dont l'exceptionnel « Au revoir là-haut », Pierre Lemaitre récidive en nous proposant le premier ouvrage d'une nouvelle série de trois romans. L'époque a changé puisque le récit se déroule en 1948, mais l'auteur démontre encore une fois ses qualités de formidable conteur.

En 1948, la France se remet lentement de ses blessures de guerre. Mais la famille Pelletier voit de loin ces tracas, puisque l'usine fondée par Louis est prospère et que la relève devrait être assurée par le fils aîné. Mais Jean n'a pas la fibre pour gérer une telle entreprise et poursuivre le développement de la fabrique de savon installée à Beyrouth. Hélène est encore bien jeune et c'est une fille. François qui est brillant est appelé à suivre une voie plus royale en France. Quant à Etienne, il cherche à rejoindre son ami Raymond, parti en Indochine.

Ce récit foisonnant se construit autour de deux enquêtes parallèles qui nous tiennent en haleine : un criminel qui multiplie les meurtres sauvages à Paris et une enquête à Saïgon auprès du corps expéditionnaire français en pleine guerre d'Indochine.

Ce grand roman populaire parvient à maintenir une tension et un intérêt pour tous les personnages réunis par un secret de famille révélé vers la fin. Roman choral sur le monde de l'après-guerre, ne passez pas à côté de cet intense plaisir de lecture.

Patrick CHEVALLIER.



SÉJOUR DES BAUGES

Mireille sa voix, ensorcelante : « Venez, venez, vous vautrer dans mes jolies Bauges... ses belles vallées aux routes serpentine, tapissées de vastes forêts de sapins et de vertes prairies pentues piquetées de vaches à fromages... Venez écouter nos belles histoires locales contées par des "baujus" aussi chauvins que certains pyrénéens (?)... et les lacs, et les villes, et les châteaux... » Non, je ne vous narrerai pas toutes nos aventureuses randonnées sur les cimes ou dans les ruelles anciennes, ça n'intéresse que ceux qui les ont arpentées et rangées, peut-être, dans leurs mémoires... j'en cite deux, qui m'ont « accroché » -1- l'argenterie en bois !!! et son remarquable panneau « c'est ouvert... quand je suis là » de son non moins pittoresque artiste -2- la ravigotante soirée dancing, giguotée, mazurquée, quadrillée à la lancière.. Et, j'y ajoute la traditionnelle rencontre avec les collègues locaux encore actifs, venus nous saluer et parler «boulot »... Que dire ? Comme d'habitude, ça m'a repeint les globules.. je me suis senti, à nouveau prof EPS, même si ce n'est pas mon souci quotidien et, (mon antiquité se l'autorise), je conseille à tous nos retraité-es, jeunes et +++, de venir tenter l'expérience d'un séjour, c'est plaisant, rigolard, instructif... Ça dynamise un tantinet l'enlèvement progressif qu'amènent les années. Ça nous secoue un peu, et alors !! J'en redemanderais. Salut le SNEP, merci Mireille de SAVOIE, et bisou pyrénéen.

Christian GRENTE



SÉJOUR À VERDUN ET SA RÉGION

Ce séjour se déroulera durant la deuxième quinzaine de septembre 2023. Les dates précises seront définies prochainement et communiquées dans le prochain bulletin.

Cette semaine sera traversée par une double orientation historique et écologique.

Il y aura bien évidemment la visite des sites de la grande guerre encadrée par des guides expérimentés. Certains sont très connus (Citadelle de Verdun, ossuaire et nécropole de Douaumont, fort de Vaux notamment). D'autres le sont beaucoup moins et méritent de l'être (Ouvrage de la Falouse, site de Vauquois et d'autres encore).

Département rural, la Meuse est riche d'un environnement particulièrement intéressant. Des animations autour de la régénération de la forêt de Verdun, de la faune et de la flore sont également au programme de cette semaine.

La rencontre avec les militants locaux est bien évidemment prévue et une représentation théâtrale est également au programme.

Patrick CHEVALLIER

INSCRIPTION – Séjours 2023

à renvoyer avant le 15 novembre 2022 au SNEP-FSU
à l'attention de Louise GAVARY – 76, rue des Rondeaux – 75020 PARIS

Nom et prénom :

	OUI	NON
LES BARONNIES du 27 mai au 3 juin 2023 – Coût +/- 550 €		
VERDUN et sa région 2 ^{ème} quinzaine de septembre 2023 – Coût +/- 500 €		

N° de portable : 06 Date et signature :

Joindre un chèque de 100 € (arrhes) + 20 € COTISATION ASSOCIATION (chèques séparés)

